



Le Mot du Maire

Nous sommes tous concernés par le plan de prévention des risques naturels (PPRN) Marquenterre Baie de Somme. Etabli par l'Etat ce document régleme l'utilisation des sols exposés à des risques naturels, notamment de submersion marine et d'érosion du trait de côte. Il a pour objectif d'identifier des zones et le niveau de danger d'ici l'année 2100 ! Actuellement en cours d'élaboration, le PPRN, une fois adopté, s'imposera à tous - particuliers, entreprises, État, Collectivités - notamment lors de la délivrance d'une autorisation d'urbanisme.

Si le PPRN est nécessaire pour se protéger des phénomènes naturels il n'en reste pas moins que sa version actuelle est restrictive. Effectivement le projet tel qu'il est présenté bloquerait le développement de la commune et ses projets ; l'extension des activités économiques serait limitée, de nouvelles constructions ne seraient plus envisageables. Dans la bande de précaution - s'étendant du quai Courbet à l'hôpital jusqu'au quai Jeanne d'Arc et quai du Romerel - il sera demain impossible de reconstruire même à la suite d'un sinistre. Aussi, dans le cadre de l'enquête publique je vous invite à consulter le dossier complet en mairie afin que vous puissiez prendre connaissance de l'ensemble des restrictions et de pouvoir donner votre avis. Cela peut concerner votre propriété, votre bien et le grèvera immanquablement. Les éventuelles conséquences financières, vous serez amenés seuls à les supporter.

En l'état ce document est inacceptable car soit on considère qu'une partie de la commune est dangereuse et doit être évacuée et les personnes concernées doivent être indemnisées par l'Etat qui impose, soit on estime que le maintien dans les zones les plus emblématiques de la commune ne doit pas souffrir de restrictions particulières et on ne peut pas interdire demain de remise en état ou de reconstruction suite à un incendie par exemple. Votre mobilisation est importante pour faire part des conséquences néfastes que ce projet fait peser sur notre ville. Demain il sera trop tard pour se plaindre ! C'est aujourd'hui qu'il nous faut peser sur l'enquête publique en cours et il est essentiel que chacun puisse se faire entendre.

Au chapitre des travaux dans la commune, la reconstruction du mur de soutènement de la rue d'Argoules est terminée. La voirie est désormais rouverte à la circulation avant la réalisation prochaine des travaux de réaménagement. Je remercie particulièrement l'ensemble des riverains concernés par leur patience et leur compréhension. Par ailleurs les services de la ville viennent de refaire le parvis de l'église St-Martin ; cette rénovation offre une accessibilité confortable pour tous.

Ce mois-ci, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, je vous convie à participer notamment à l'événement « Etre femme en 14/18 » qui se déroulera du 7 au 11 novembre. Dans un autre registre profitez également des animations du marché de Noël, avancé exceptionnellement à la fin du mois, en raison des élections régionales des 6 et 13 décembre.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
Président de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

L'enquête publique pour le PPRN Marquenterre - Baie de Somme se poursuit jusqu'au 28 novembre. Le commissaire enquêteur tiendra également une permanence en mairie le lundi 16 novembre de 15h à 18h.

► Page 2

- . Concours des maisons fleuries
- . Le programme du marché de Noël

► Page 3

- . Etre femme en 14/18

► Page 4

- . Calendrier des rendez-vous et des animations

Sépultures en état d'abandon

Dans le premier cimetière communal, le plus ancien, de nombreuses concessions funéraires attribuées depuis plus de trente ans, sont en état d'abandon.

Pour la salubrité et le bon ordre du cimetière, la commune a donc décidé d'engager une procédure de reprise des concessions. Compte tenu de la démarche longue et complexe ce cimetière a été sectorisé en quatre zones. Pour le premier secteur il sera donc procédé, sur place, le vendredi 13 novembre de 9h30 à 12h à la constatation de l'état d'abandon de 171 sépultures. Les descendants ou successeurs des concessionnaires de sépultures y sont invités ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Le plan de la partie concernée du cimetière ainsi que la liste des sépultures sont disponibles en mairie.

Le fleurissement : c'est l'affaire de tous

La cérémonie de remise des prix au concours des maisons fleuries, organisé par la ville, s'est déroulée le 17 octobre dernier ; L'occasion pour le maire et son adjoint de féliciter l'ensemble des concurrents. Leur implication en matière de fleurissement contribue à rendre plus agréable le cadre de vie. Les efforts de chacun s'ajoutent à ceux des jardiniers du service des espaces verts qui ont planté notamment au hameau de Ribeuville et dans la rue de Neuville. Par ailleurs le personnel communal s'est particulièrement mobilisé pour la visite du jury national des villes et villages fleuris, le 13 août dernier, pour le maintien du label de la 4ème Fleur de la commune.



Concours des maisons fleuries : bravo aux quarante-six participants.

Le jury national rendra prochainement sa décision.

Palmarès du concours local

Parmi les 46 réalisations en matière de fleurissement le jury a établi le palmarès dont voici les trois premiers lauréats de chaque catégorie.

Catégorie «espace visible de la rue» : 1 Sylvie Gallet - 2 Claude Delmas - 3 Guy Grognet. *«Bande de terre en façade»* : 1 Noa Blanchin - 2 Enzo Simonin - 3 Liliane Montasine. *«Fleurissement sur façade»* : 1 Nadine Lamidel 2 Marie-Paule Delabye— 3 Gilbert Glachant. *«Locaux professionnels»* : 1 Relais Guillaume de Normandie. *«Gîtes et chambres d'hôtes»* : 1 Viviane Boulanger - 2 Evelyne Cordier - 3 Sylvie Vauquier. *«Jardins potagers»* : 1 Mauricette Ternisien - 2 Didier Ygouf.

Des bons d'achat et des voiles d'hivernage ont récompensé l'ensemble des concurrents.

Compostage volontaire

Avec le concours de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud des composteurs collectifs sont installés au lotissement de la SIP, rue des Bleuets, ainsi qu'au quartier de l'Abbaye. Les habitants sont invités à y déposer les déchets appropriés pour réaliser un bon compost, réemployé comme engrais écologique pour les massifs fleuris.



Un seau pour les déchets est fourni par la communauté de communes aux habitants qui en font la demande.

Merci aux sponsors : Bricomarché et le magasin Florentine.

Le marché de Noël aura lieu les 28 et 29 novembre

Habituellement programmé le premier week-end de décembre le marché de Noël sera organisé cette année, les samedi 28 et dimanche 29 novembre en raison des élections régionales. Le tribunal de commerce sera ainsi libéré pour proposer des ateliers ludiques et créatifs au jeune public. La place des Pilotes sera transformée en village de Noël avec ses chalets et ses sapins tandis que la salle du casino sera décorée pour vous offrir un accueil chaleureux.

Samedi : ouverture du marché de Noël de 11h à 19h.



Spectacle musical « Noël Givré » avec la Cie Jacqueline Cambouis. Représentations à 15h, 16h45 et 18h. Quatre musiciens givrés reprennent les grands classiques, arrangés pour les cuivres, l'accordéon, les chants mais aussi les cloches et grelots en tout genre. Poursuivant sans relâche leurs objectifs : « Militer pour la sauvegarde et la défense du prénom Noël et insuffler l'esprit de Noël à tout jamais ».

15h30 : **déambulation de la clique des sapeurs pompiers** de la gare du Chemin de Fer jusqu'au village de Noël. 20h30 **concert de Noël à l'église**, avec les chorales Chantejoie d'Abbeville et La Choraline de Noyelles-en-Chaussée, entrée libre.

Dimanche : ouverture de 10h à 19h.

15h à 19h : **Pampana, la joyeuse fanfare** de rue et **sa mascotte Pampanours**.

Le Village enfants au tribunal de commerce de 14h à 18h (samedi et dimanche) :

Frimousses en fêtes : maquillage (14h/17h). Professeur Labricol : confection de pères Noël et de boules ; jeux anciens, table à palet, roller ball, canard de brombos (14h/17h). Maxime Marzi : création en vannerie sauvage et couronnes de Noël (14h/17h). Compagnie La Gabelle : créations d'anges et de sapins (14h/17h). L'heure du conte de Noël avec l'association Lire et Faire lire : de 17h à 17h30 pour les plus petits et de 17h30 à 18h pour les enfants de 6 ans et plus.

Chaque après-midi : **visite du Père Noël, promenade en calèche et balade à poney**.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE SOMME

Circulation des Trains du Père Noël

28 et 29 novembre 2015

A l'occasion du Marché de Noël de St-Valéry, un train à vapeur vous emmène jusque Noyelles ! Il est également possible de se rendre au Marché de Noël de St-Valéry depuis Le Crotoy et Noyelles en autorail.

28 et 29 novembre 2015

	11:00	14:30	16:00	17:30
St-Valéry Port	11:00	14:30	16:00	17:30
Noyelles	11:30	15:00	16:30	18:00
Le Crotoy	12:00	15:30	17:00	18:30

	14:30	16:00	17:30
Le Crotoy	14:30	16:00	17:30
Noyelles	15:00	16:30	18:00
St-Valéry Port	15:30	17:00	18:30

© Tous droits réservés St-Valéry et Le Crotoy. Arrangement de train respecté au gare de Noyelles.

Vente des billets dans les gares du Crotoy, de Saint-Valéry Port et sur internet.
A Noyelles, s'adresser au Chef de Train.

Tarif unique
6 € par personne
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Plus d'infos 03.22.26.96.96 ou www.cfbs.eu

Les femmes pendant la guerre 14/18

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale le service culturel municipal, en partenariat avec la société d'histoire et d'archéologie, a choisi de mettre en lumière les femmes en 14/18, et notamment les femmes de marins du Courtgain. Expositions, conférence de Jean-Jacques Becker et échanges vous sont proposés du 7 au 11 novembre de 15h à 18h, au tribunal de commerce. L'entrée est libre.

C'est la guerre. Les femmes vont mener la leur : à l'usine, aux champs, dans les hôpitaux... Elles conduisent les tramways, distribuent le courrier, réconfortent les soldats, tiennent leur rôle de jeunes, parfois très jeunes, veuves, espionnent... Elles participent à l'effort de guerre, mais se frottent aussi aux idées nouvelles : c'est l'époque des garçonnnes, des suffragettes, les femmes commencent à s'émanciper. C'est à ce vaste parcours que vous convie l'exposition créée par le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées. Elle sera appuyée, le **samedi 7 novembre à 15 h**, par une conférence de Jean-Jacques Becker, historien spécialiste de la Première guerre mondiale et président d'honneur du centre de recherche de l'Historial de Péronne.



La place des femmes de marins

Sollicitée par le service culturel municipal la société d'histoire et d'archéologie a collecté des témoignages et des anecdotes sur les femmes de marins du Courtgain à cette époque. « La guerre c'est une affaire d'hommes, alors quand il est question d'en savoir un peu plus sur la place des femmes de marins, il n'y a rien à dire »...

De prime à bord « *Il n'y a rien à dire* » : les femmes de marins du Courtgain sont en arrière plan... Mais de fil en aiguille, l'écoute et la persévérance de Colette Cronier-Quesnel et de Colette Pellicani ont prouvé le contraire : « *il y a tant à dire* ».

Les femmes de marins ont la vie rude, elles se débrouillent comme elles peuvent pour survivre. Elles ramassent et trient les galets, elles cherchent des vers dans la vase et ramassent des coques ; elles fabriquent et réparent les filets de pêche. Elles partent à pied vendre le poisson avec leur baladeuse (ou petite charrette) jusqu'à Abbeville et dans tout le canton. A la saison creuse elles travaillent dans les champs, elles glanent aussi après les récoltes ; elles travaillent chez les gens aisés de la cité maritime.

Avec l'arrivée de l'armée britannique et la gestion du port confiée aux anglais en 1915, elles développent le sens du commerce. C'est ainsi que l'on apprend l'ouverture d'un « Fish and Chips » quai Violette. Elles participent à l'activité bien-faisante de l'Ancre Valericaine : lors des processions, les femmes quêtent pour envoyer des colis

aux soldats ou venir en aide aux personnes démunies.

Evidemment elles ont un rôle prépondérant au sein de la famille ; elles prennent soin de leurs enfants et aussi de leurs petits-enfants, elles les éduquent. Dans le Courtgain, proche de l'esprit communautaire, on s'entraide pour vivre et réconforter celles et ceux qui attendent le retour des hommes partis à la guerre....

Dans la continuité

Une dizaine de familles de marins ont accepté d'ouvrir leur porte et leur coeur pour raconter des anecdotes de la vie de leurs aïeules, prêter des photographies et des documents.

Leur contribution sera présentée au cours de l'exposition qui rend hommage à ces femmes courageuses, affectueuses et solidaires. Ces témoignages seront complétés par des écrits relevés dans les archives départementales et les bulletins de la société d'histoire recensés par Marie-Jo Merchez, Gérard Devezeaud et Maurice Morenas, également adhérents de la société d'histoire et d'archéologie.

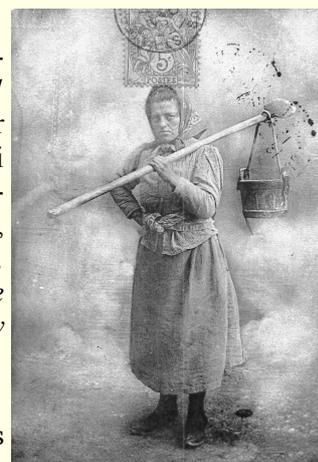
Cet événement est l'occasion de découvrir des tranches de vie de femmes méritantes, restées dans l'ombre, et de partager d'autres souvenirs qui n'auraient pas été évoqués par manque de connaissance ou faute de temps.

Un moment privilégié est d'ailleurs prévu le **mercredi 11 novembre de 16h à 18h** pour échanger avec les personnes qui ont accepté de parler de leurs ancêtres, leurs chères grands-mères, « *qu'elles en soient remerciées, elles contribuent à redonner vie au passé maritime de Saint-Valéry-sur-Somme* »

(Reproduction de cartes postales prêtées par Daniel Desbiendras)



32 - Saint-Valéry-sur-Somme (Somme)
Une Vieille Matelote



23. St-Valéry-s-Somme. Type valéricain - Une verrotière

A l'agenda

Date, horaire, lieu	Evènements
Jeudi 5 novembre à 19h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'association Somme II.
Vendredi 6 novembre à 18h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de Théâtre en Festival.
Jusqu'au 15 novembre Galerie Patrick Deloison	Exposition de tableaux « Braquaval et les peintres de la côte », quai du Romerel.
Samedi 7 novembre	La batterie fanfare des sapeurs pompiers fête la Sainte Cécile. Messe à 19h. Vin d'honneur en mairie. Repas au casino.
7 au 11 novembre 15h/18h Tribunal de Commerce	Exposition sur les femmes en 14/18 - conférence de Jean-Jacques Becker le samedi à 15h : « Les femmes dans la grande guerre ». Présentation détaillée en page 3.
7 au 12 novembre Cachot, porte de Nevers	Exposition « La campagne en miniatures » réalisée par Régis Lohé. Visible de 9h à 19h.
Mercredi 11 novembre 10h30 à l'église 11h30 devant la mairie puis défilé au monument aux Morts	Commémoration du 97ème anniversaire de l'Armistice. 10h30 : messe célébrée à la mémoire des Français tombés au champ d'honneur. 11h30 : formation du cortège officiel, place Saint-Martin, pour se rendre au monument aux Morts. Le cortège se rendra ensuite au cimetière militaire avant de partager le vin d'honneur servi à la mairie.
Samedi 14 novembre 12h30 Salle du casino	Repas des aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale. (réservation en mairie)
Samedi 21 novembre	Les pompiers fêtent la Sainte Barbe. Messe à 17h, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts et à la stèle des pompiers. Vin d'honneur à la mairie.
Samedi 21 novembre, 20h30 Dimanche 22 novembre, 16h	Lecture musicale « Le journal de Jules Renard » interprétée par la troupe Solilès, au Tribunal de commerce.
Lundi 23 novembre à 16h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants.
Samedi 28 novembre à 15h Salle Adrien Huguet	Conférence de C. Cloquier sur « L'estuaire de la Somme durant les périodes médiévale et moderne » par la société d'histoire et d'archéologie.
28 et 29 novembre	Le Marché de Noël (le programme détaillé en page 2).
Samedi 28 novembre à 20h30, en l'église St Martin	Un concert de Noël sera donné par les chorales Chantejoie et Choroline, sous la direction de Nicole Joron. Entrée libre.
Samedi 5 décembre à 20h30 Salle du casino	Comédie humoristique d'Eric Deston et de Bernadette Briaux, « 2ème étage à gauche en sortant ».
Samedi 5 décembre	Cérémonie commémorative AFN avec l'UNC.
Dimanche 6 décembre	Elections régionales.
Dimanche 13 décembre	Elections régionales.



Rencontre des aînés

Après avoir été convié à un après-midi musical animé par « Accordéon en Somme » les aînés de la commune se retrouveront le samedi 14 novembre pour un repas convivial servi, salle du casino.

Lecture musicale

Le Journal de Jules Renard

Le deuxième rendez-vous de la troupe Solilès est consacré à Jules Renard, l'auteur de Poil de Carotte. A partir de son journal (1897/1910) les comédiens mettront en lumière ses qualités de poète, amoureux de la nature et des autres. Tarifs : 9 € et 8 €. Réservation conseillée sur le site de la troupe ou par tél. au 06 32 60 16 59.



ON T E D AUTREMENT



De l'humour le 5 décembre au profit de l'association abbevilloise, on TED autrement, créée en 2012. Son objectif : sensibiliser aux troubles du spectre autistique, de promouvoir et de financer une prise en charge comportementale, en analyse appliquée du comportement, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, qui permet aux enfants de progresser de manière significative, et qui n'est toujours pas reconnue en France.